

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
Fax +41 44 631 39 10

Zurich, le 15 octobre 2008

La Banque nationale suisse et la Banque centrale européenne coopèrent en vue de mettre à disposition des liquidités en francs suisses

Les tensions accrues sur les marchés monétaires internationaux se sont également traduites par des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt appliqués aux fonds à très court terme en francs suisses. Parallèlement, les besoins de financement en francs suisses des banques qui n'ont pas directement accès aux opérations de la Banque nationale ont augmenté, notamment dans la zone euro. Par conséquent, la Banque nationale suisse (BNS) et la Banque centrale européenne (BCE) annoncent des mesures conjointes visant à accroître les liquidités sur le marché monétaire à très court terme en francs suisses.

A compter du 20 octobre 2008, la BNS et l'Eurosystème procéderont chaque lundi à des opérations de swaps de change EUR/CHF visant à fournir des francs suisses contre des euros pour une durée de 7 jours et à un prix fixé d'avance. Le prix fixé et le montant maximal adjugé par la BNS et la BCE seront annoncés avant l'opération. Si le total des soumissions excède le montant maximal, l'adjudication sera effectuée au pro rata des offres. La BNS et la BCE ont conclu un accord de swap temporaire, selon lequel la BCE peut avoir accès à des liquidités en francs suisses pour pouvoir fournir aux banques relevant de sa juridiction les fonds en francs suisses qui leur ont été adjugés. Cette mesure sera maintenue aussi longtemps que nécessaire, soit au moins jusqu'en janvier 2009.

Les opérations de swaps de change se dérouleront comme suit: la BNS et l'Eurosystème achèteront des euros contre des francs («jambe courte» de l'opération) puis revendront simultanément des euros contre des francs («jambe longue»). Le prix (points de swap) sera calculé sur la base du taux appliqué aux principales opérations de refinancement de la BCE (actuellement 3,75%) et du taux utilisé pour les opérations de pensions de titres à une semaine de la BNS, majoré de 25 points de base. Pour ces liquidités supplémentaires en francs suisses, cela correspond à un taux d'intérêt supérieur de 25 points de base au taux appliqué par la BNS à ses pensions de titres à une semaine.

De plus amples informations concernant les swaps de change EUR/CHF de la BNS et de la BCE figurent dans une note séparée, disponible sur leurs sites respectifs (<http://www.snb.ch>; <http://www.ecb.int>).